



LA PARTICIPATION AU MARCHÉ DU TRAVAIL: ACTUELLEMENT ET DANS LE FUTUR

Scénarios d'emploi du futur

Durant l'été et l'automne 1998, la Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail a mené une grande enquête concernant les options d'emploi de l'avenir dans les quinze États membres de l'Union européenne et la Norvège. Qui désire travailler, quand et pourquoi? Telles sont les principales questions examinées dans cette enquête, qui a sollicité l'opinion de personnes exerçant une activité rémunérée ou décidées à entrer sur le marché du travail dans les cinq années à venir. Ce dépliant résume les principales conclusions de l'enquête sur le sujet de la participation au marché du travail.

Principales conclusions

- L'enquête révèle qu'une grande partie des personnes n'exerçant aucune activité professionnelle a l'intention de prendre un emploi rémunéré au cours des cinq années à venir.
- Bien que les groupes cibles, en particulier les femmes désirant reprendre une activité professionnelle et les chômeurs, possèdent une expérience professionnelle étendue, on constate aussi qu'ils ont subi des interruptions prolongées de leur vie professionnelle.
- Environ 35 % des travailleurs possédant un emploi sont satisfaits de la longueur de leur journée de travail, 11 % souhaiterait qu'elle soit plus longue et environ 54 % moins longue.
- Le travail à temps partiel fait l'objet d'une demande importante de la part des femmes qui souhaitent retravailler (65 %). La plupart d'entre elles désirent toutefois des emplois à temps partiel substantiels (de 20 à 35 heures par semaine). Actuellement, seulement 25 % de ces femmes seraient prêtes à prendre un emploi à temps plein au cours des cinq années à venir, et ce, pour diverses raisons (telles que le manque de services de garde des enfants).
- La sécurité de l'emploi reste un facteur déterminant dans les stratégies de recherche d'emploi: seuls les jeunes qui entrent dans la vie active semblent prêts à accepter un contrat à durée déterminée.
- Les nouveaux venus sur le marché de l'emploi et les personnes qui souhaitent reprendre une activité font en général preuve d'une certaine flexibilité dans leurs préférences: dans chaque groupe cible, au moins 30 % des répondants semblent prêts à considérer le travail indépendant, et 80 % à accepter un emploi à temps partiel.
- Une majorité de jeunes entrants et de femmes désirant entreprendre une activité professionnelle ne sont pas particulièrement pressés de trouver un emploi. Quatre cinquièmes des chômeurs cherchent activement du travail.
- La certitude de trouver facilement du travail est très peu répandue. Les répondants sont peu nombreux à avoir profité d'aide et des conseils concernant le marché du travail.



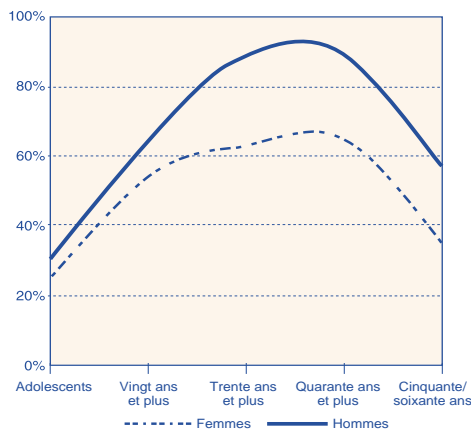
Qui a actuellement un emploi et qui n'en a pas?

Facteurs relatifs à l'âge et au sexe

Chacun sait que la participation au travail rémunéré varie considérablement non seulement selon le lieu de résidence, mais aussi selon les circonstances individuelles et les choix disponibles. En particulier, comme l'indique la figure 1, elle varie selon l'âge, augmentant puis diminuant avec lui, et selon le sexe, les femmes ayant en général une probabilité moindre d'avoir un emploi rémunéré. Ces différences sont plus marquées lorsque le taux net d'entrée des femmes sur le marché du travail ralentit, après l'âge de vingt ans, tandis que celui des hommes continue à augmenter. En conséquence, vers la cinquantaine, presque tous les hommes (90 %) ont un emploi rémunéré, alors que plus d'un tiers des femmes n'en a pas. Par la suite, quand la maladie, le chômage technique et la retraite sont plus fréquents, ces deux groupes se mettent à moins travailler dans l'économie monétaire et l'écart entre eux diminue.

Il va sans dire que, avec des tranches d'âge aussi larges et le mélange de différentes générations dans les mêmes données, ces courbes ne dépeignent pas avec exactitude les expériences de vie ou les attentes, mais elles donnent quand même une idée approximative de la situation actuelle. Et elles indiquent que les souhaits et les préférences des gens concernant leur vie professionnelle sont influencés par un point de départ fortement déterminé par leur âge et leur sexe.

Figure 1 — Participation au travail rémunéré selon l'âge et le sexe



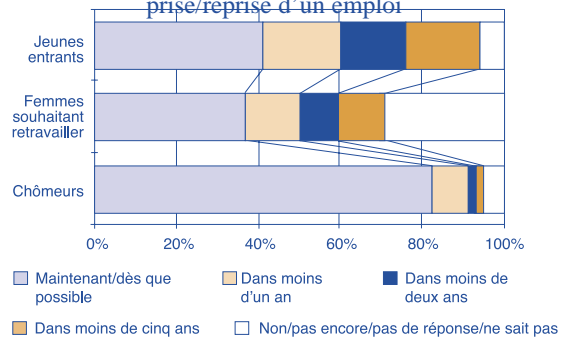
Alors que le taux de chômage est d'environ 8 %, l'enquête indique que plus d'un tiers de la population résidente en âge de travailler (39 %) n'exerce actuellement pas d'emploi rémunéré dans les États membres de l'UE et la Norvège. Il existe d'importantes différences entre les seize pays, qui reflètent les structures très variées de leurs marchés du travail. Même là où le taux des inactifs est le plus faible (au Danemark, en Suède et en Norvège), il demeure à plus d'un cinquième. Dans certains pays, ce pourcentage dépasse 50 % (en Italie et en Espagne).

L'expression d'un fréquent désir de travailler

Outre les différences marquées entre les pays en ce qui concerne la taille de la population des sans emploi, la composition de ce groupe est hétérogène. Les

circonstances des individus sont extrêmement variées. Toutefois, une grande proportion des inactifs désire travailler (voir figure 2). C'est tout particulièrement le cas des chômeurs, parmi lesquels 82 % espèrent trouver un emploi rémunéré le plus tôt possible, 92 % dans l'année et 95 % avant cinq ans. Les chiffres relatifs aux jeunes entrants sont à peu près semblables pour ce qui est du délai de cinq ans (95 %), même si leurs raisons sont très différentes, alors que la proportion de ceux qui ont l'intention de prendre un emploi rémunéré dans moins d'un an est seulement légèrement supérieure à la moitié (41 %). Quant aux femmes qui souhaitent reprendre une activité, 38 % ont l'intention de se remettre à travailler dans moins d'un an, chiffre qui atteint presque le double (71 %) dans le cas de la période de cinq ans.

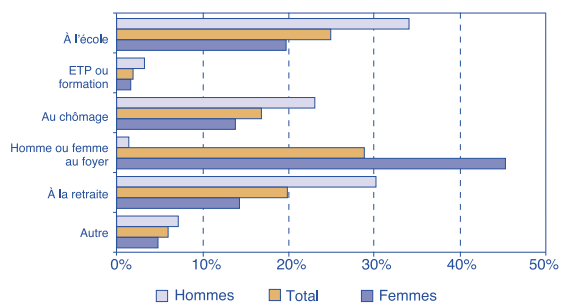
Figure 2 — Proximité de la date prévue pour la prise/reprise d'un emploi



Cela veut dire que, malgré les forces très puissantes qui maintiennent et même augmentent le taux des sans emploi, telles que la durée plus longue des périodes d'études à temps plein, la baisse de l'âge de la retraite, etc., on dispose de possibilités substantielles d'augmenter les taux d'emploi dans certaines catégories de la population sans effets sociaux régressifs. Ainsi, au lieu d'exercer des pressions contradictoires, la situation démographique rend possible de combiner les forces qui poussent certaines personnes à quitter le marché du travail ou à en rester absentes (telles que la retraite anticipée, la réduction des heures de travail, la longueur des études et l'apprentissage tout au long de la vie ainsi que l'accroissement des loisirs), avec celles qui pousseront d'autres personnes à prendre un emploi rémunéré.

La figure 3 figurant ci-dessus indique que les hommes actuellement sans emploi sont généralement répartis plutôt également entre trois grands blocs (à l'école, au chômage

Figure 3 — Situation actuelle des personnes pour le moment sans emploi rémunéré



ETP = études à temps plein

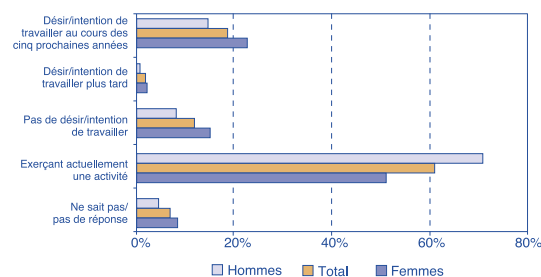


ou à la retraite), qui ensemble représentent près de 90 % d'entre eux. Par contraste, les femmes sans emploi ont plutôt tendance à s'occuper de leur famille ou de leur foyer: leur nombre est presque égal au total des trois autres blocs. Il est intéressant de constater que les «nouveaux hommes» sont plutôt rares: seulement 1,5 % des hommes sans emploi déclarent qu'ils se consacrent à leur famille ou à leur foyer (ce qui représente le pourcentage dérisoire de moins de un demi pour cent de l'ensemble de l'échantillon masculin). À cet égard, il est intéressant de noter la distribution relativement similaire des femmes et des hommes concernant l'intention de prendre un emploi rémunéré (voir figure 4). Ainsi, si hommes et femmes expriment fréquemment le désir de prendre ou de reprendre un emploi rémunéré, ils le font néanmoins en partant de situations très différentes.

Ce qui paraît être un avantage à long terme, à savoir le fait que l'offre de main-d'œuvre présente des possibilités considérables de croissance, même devant les pressions conduisant à sa réduction, peut également sembler un problème grave à court terme: quand le chômage est déjà élevé et qu'il continue de croître, il est plus difficile de considérer les nouveaux venus sur le marché du travail comme une bénédiction. Pour les décideurs, ce problème demande du discernement: d'une part, il serait difficile de justifier des politiques visant à favoriser l'entrée sur le marché de nouveaux venus si le prix en était l'exclusion plus ou moins permanente des chômeurs existants; d'autre part, les politiques destinées aux jeunes qui entrent dans la vie active ont peu de chances de prime abord de contribuer utilement à la réinsertion des chômeurs.

Il faut donc, dans ces circonstances, développer des politiques fondées sur une connaissance approfondie de la situation et des aspirations professionnelles des personnes

Figure 4 — Situation professionnelle et intentions/désirs des personnes en âge de travailler



actuellement sans emploi, qu'elles soient au chômage ou n'exercent pas encore d'activité professionnelle. Il faut aussi noter que ces politiques favorisent simultanément leur accès à l'emploi, selon des trajectoires toutefois différentes.

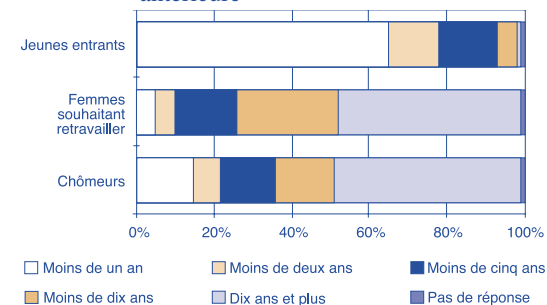
Expérience antérieure du marché du travail

Amélioration de l'employabilité

La facilité avec laquelle une personne retrouve un emploi est notamment influencée par son expérience antérieure du marché du travail. D'une part, elle aura peut-être accumulé une expérience professionnelle, une formation et des qualifications professionnelles et de bonnes références, qui la rendront plus attrayante pour un

employeur potentiel. D'autre part, sa connaissance du monde du travail et l'assurance qu'elle possède quant à la place qu'elle peut y occuper, augmenteront sans doute sa capacité à trouver un emploi.

Figure 5 — Durée de l'expérience professionnelle antérieure



Il est évident qu'une proportion importante des groupes ciblés possède ce type d'expérience (voir figure 5). Près de la moitié des chômeurs et des femmes désirant reprendre une activité professionnelle possèdent des antécédents professionnels de dix ans ou plus, et un nombre relativement réduit d'entre eux ont connu seulement de brèves périodes d'activité. Parmi les jeunes, un grand nombre d'entre-eux ont déjà une expérience de la vie professionnelle. On peut donc en déduire qu'ils acquièrent en parallèle avec leurs études une connaissance du milieu du travail et les compétences personnelles qu'il requiert.

Interruptions d'activité

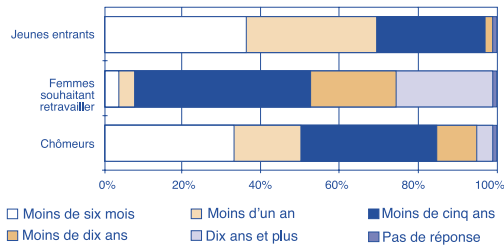
Les interruptions d'activité prolongées (voir figure 6) sont plus répandues chez les femmes; ainsi, parmi ceux de nos répondants qui, actuellement n'exercent pas de travail rémunéré, mais en ont exercé un par le passé, 30 % des femmes et moins de la moitié de ce pourcentage des hommes ont connu une interruption de cinq ans ou plus dans leur activité professionnelle. Pour ces deux groupes, la durée de ces périodes d'inactivité augmente avec l'âge. Pour les femmes, ce processus débute plus tôt (sans doute quand elles s'occupent de leurs enfants), et se poursuit après la cinquantaine. Ainsi, si l'on compare les répondants de plus de trente ans, seulement 10 % des hommes qui sont actuellement sans emploi ont connu des périodes d'inactivité de plus de cinq ans, contre près d'un tiers des femmes du même âge. Parmi les plus de cinquante ans, la proportion est de 13 % pour les hommes et de 30 % pour les femmes.

Correspondances et conflits avec les schémas de travail actuel

Mobilité sur le marché du travail

Si les formes de travail que préfèrent les nouveaux entrants ou les personnes souhaitant retravailler sont facilement disponibles sur le marché du travail, il est probable que leur intégration dans le marché du travail en sera facilitée. Ainsi, pour les hommes comme pour les femmes, le vieillissement mène trop souvent à l'exclusion prématurée et involontaire du travail rémunéré. Dans certaines circonstances, des formes de travail adaptées pourraient permettre une réduction volontaire, prolongée et graduelle du travail au lieu de l'exclusion forcée, indésirable et complète qu'ils subissent, sans grande possibilité de retrouver un autre emploi.

Figure 6 — Quand a cessé votre dernier emploi?



Le marché du travail n'est pas un domaine où l'on dispose fréquemment de la liberté de choix: les facteurs critiques de limitation qui s'appliquent à la vaste majorité des travailleurs sont: 1) les emplois qui s'offrent à eux et 2) ce qu'il leur faut gagner. Toutefois, ces contraintes ne sont pas absolues: un grand nombre de travailleurs ont accès à un éventail de possibilités d'emploi (sinon, il n'y aurait pas de mouvements volontaires du personnel), et de nombreuses personnes pourraient vivre avec un salaire inférieur (même si elles choisissent de ne pas le faire).

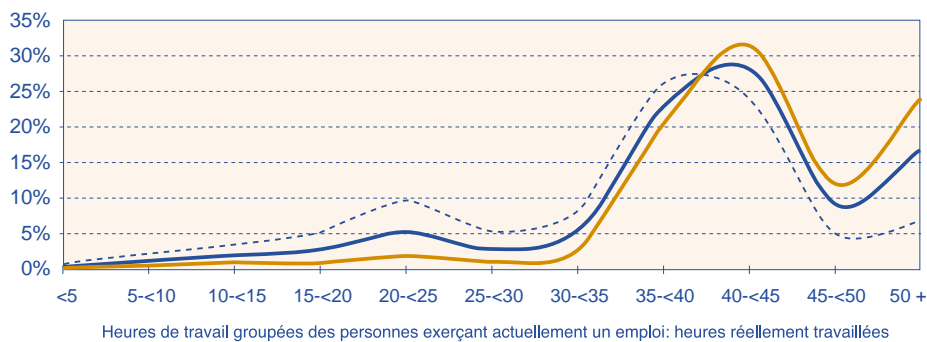
La participation des femmes au travail rémunéré est fortement entravée par la mauvaise coordination entre les structures d'accueil des enfants et la manière dont nous organisons habituellement le travail et l'accès à l'emploi. Bien que l'on constate des améliorations importantes à cet égard ces dernières années, il n'en demeure pas moins que, durant leur période de vie active, la qualité et la durée de la participation des femmes au travail rémunéré souffrent sensiblement de ces insuffisances. L'un des outils utilisés par les femmes pour concilier leurs obligations familiales et le travail rémunéré est le travail à temps partiel, qui reste largement féminin.

Un désir de travailler moins

Les profils des horaires de travail des femmes et des hommes qui exercent actuellement un travail rémunéré indiquent que le travail à temps plein continue à prédominer et qu'il représente de 35 à 40 heures ou plus par semaine. Les horaires des femmes sont en général moindres que ceux des hommes. Bien que ce schéma d'ensemble varie considérablement selon les pays, il convient de rappeler que seulement un salarié sur cinq travaille 35 heures par semaine. Plus de la moitié des salariés travaillent de 35 à 45 heures par semaine (voir figure 7).

Fait révélateur, l'enquête indique que de nombreux répondants souhaiteraient des horaires de travail plus

Figure 7 — Profils actuels des horaires de travail



NB: Courbes lissées.

— Total — Hommes - - - Femmes

courts, aussi bien maintenant que dans cinq ans. Quelque 35 % des personnes exerçant actuellement un emploi sont satisfaites de leurs horaires de travail, contre 11 % qui désiraient les augmenter et plus de la moitié (environ 54 %) qui préféreraient des horaires moins longs. Le résultat net de ces préférences variables serait que les horaires de travail hebdomadaires moyens passeraient de 39 à 34,5 heures.

Les personnes qui veulent réduire leurs horaires de plus de 5 heures par semaine représentent 42 % de celles qui exercent actuellement un emploi. Seulement 7 % de ceux qui travaillent, bien qu'ils représentent 15 % de ceux qui désiraient moins travailler, souhaiteraient réduire leurs horaires de moins de cinq heures.

La plupart des répondants souhaitent donc des réductions importantes, nécessitant sans doute un changement radical au niveau individuel (un changement d'emploi, la négociation d'une réduction des horaires avec l'employeur, etc.) ou au niveau de la législation. Le résultat désiré semblerait être une diminution des horaires très longs et très courts et une augmentation considérable des temps partiels à horaires substantiels.

Les femmes désirant reprendre une activité professionnelle préfèrent le temps partiel.

Bien que les préférences des jeunes entrants et des chômeurs en matière d'horaires reflètent en gros celles des personnes qui exercent une activité, on discerne une demande massive en faveur du temps partiel de la part des femmes souhaitant retravailler, qui distingue clairement leurs préférences de ce qui existe actuellement (représenté par le schéma des employés existants). Dans la figure 8 figurant ci-dessus, on constate parmi les femmes souhaitant retravailler une aversion encore plus marquée pour les horaires de plus de 35 heures que parmi les personnes qui possèdent déjà un emploi. Par contraste, elles manifestent un intérêt encore plus grand pour les temps partiels à horaires «substantiels» que l'on s'y attendrait de la part des employés existants. Elles préféreraient toutefois des horaires moyens plutôt plus courts (un groupe important optant pour des horaires de 20 à 30 heures), et se disent légèrement plus intéressées par les temps partiels à horaires courts que les travailleurs qui exercent actuellement une activité professionnelle.

Actuellement, seulement 25 % des femmes désirant reprendre une activité seraient prêtes à travailler à temps plein dans les cinq années à venir, quelle qu'en soit la

raison (par exemple raisons personnelles, ou services de garde d'enfants insuffisants). Autrement dit, les schémas de travail actuel, avec prépondérance du travail à temps plein de plus de 35 heures hebdomadaires, sont loin de répondre aux exigences spécifiques de ces femmes. En considérant les femmes qui désirent reprendre une activité comme le flux constant d'individus cherchant à réintégrer le marché du travail qu'elles sont en réalité, on peut tirer des conclusions clairement définies: elles constituent une catégorie de personnes qui renoncent pendant un certain temps à un emploi généralement à temps plein et qui souhaitent en majorité reprendre une activité à temps partiel, qu'elles désirent conserver pendant plusieurs années en attendant que leurs enfants grandissent. Dans la mesure où ces exigences sont largement liées à des variables telles que l'accès aux services de garde d'enfants, les schémas familiaux, etc., l'aversion exprimée par les femmes qui souhaitent retravailler pour l'emploi à temps plein semble hautement révélatrice car elle souligne 1) la divergence entre l'organisation actuelle des horaires de travail et la demande accrue en main-d'œuvre féminine, et 2) la nécessité de mesures globales tenant compte de la dimension de genre, dans lesquelles les horaires de travail représentent un aspect d'une démarche plus générale.

La sécurité de l'emploi en tant que facteur déterminant

En ce qui concerne le statut de l'emploi (contrat permanent ou contrat à durée déterminée), l'enquête indique que la sécurité de l'emploi reste un facteur déterminant dans les stratégies de recherche d'emploi pour deux des trois groupes cibles. Seuls les jeunes entrants font preuve d'une tolérance relativement élevée à l'égard des contrats à durée déterminée, et près de la moitié d'entre eux (47 %) seraient prêts à chercher un poste non permanent.

En ce qui concerne les chômeurs et les femmes souhaitant retravailler, la situation est complètement différente. Pour eux, la recherche positive d'un emploi non permanent est assez rare (environ un sur dix dans les deux catégories), même si, dans ces deux catégories, on constate plutôt plus de demandeurs d'emploi qui seraient prêts à accepter un emploi aussi bien non permanent que permanent. Dans ce cas, on peut faire l'hypothèse que ces deux groupes, désireux de réintégrer le marché du travail et se considérant mal placés pour les postes les plus intéressants, utilisent l'emploi temporaire comme un tremplin qui leur permettra peut-être par la suite de décrocher un contrat à durée indéterminée.

Le fait que les jeunes entrants semblent eux aussi prêts à accepter un emploi temporaire pourrait être attribué à la combinaison de trois raisons. Premièrement, sans grande expérience professionnelle préalable, il est difficile d'obtenir un contrat permanent; deuxièmement, les jeunes s'attendent en général à changer souvent d'emploi et ne souhaitent peut-être pas conserver un emploi spécifique au début de leur carrière; troisièmement il est possible que les politiques de ressources humaines soient conçues, dans certains secteurs, pour qu'on offre le plus souvent aux jeunes entrants des postes temporaires.

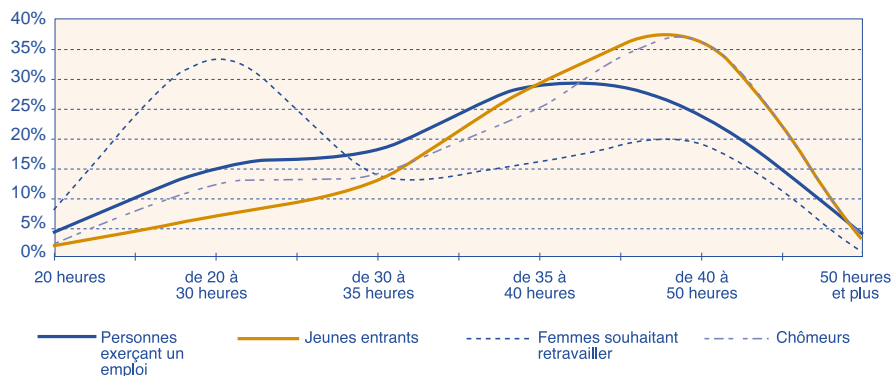
On observe des tendances semblables lorsqu'on compare ces chiffres avec la distribution des contrats à durée déterminée/indéterminée parmi ceux qui ont un emploi. Moins d'un cinquième (17 %) de ces personnes exerçaient un emploi temporaire au moment de l'entretien, et leur point commun était leur jeune âge. Ensuite, nous observons que la proportion de jeunes qui seraient prêts à chercher un tel emploi (47 %) est plus du double de celle des personnes qui en ont un actuellement (17 %). La situation est très différente lorsqu'il s'agit des femmes désirent reprendre une activité et des chômeurs: la proportion de ceux qui, dans la deuxième catégorie, seraient prêts à chercher un emploi temporaire (8 %) est de seulement la moitié du nombre de tenants actuels; dans le cas des femmes, la différence entre ces deux catégories est moins élevée que parmi les chômeurs, mais reste importante.

Malgré ces différences, la figure 9 figurant ci-dessus révèle que les nouveaux entrants et les personnes qui cherchent à réintégrer le marché du travail font généralement preuve d'un haut degré de flexibilité dans certaines de leurs préférences, 30 % de chacun des groupes considérés étant prêt à considérer la possibilité du travail indépendant, et plus de 80 %, un emploi à temps partiel; toutefois certains schémas horaires et/ou types de statut d'emploi ne sont pas généralement considérés comme acceptables par certains groupes, même en deuxième place.

Urgence et réalisme des intentions de recherche d'emploi

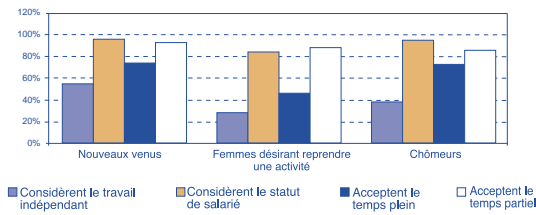
Les jeunes entrants et les femmes désirent reprendre une activité professionnelle ne sont pas particulièrement pressés de trouver du travail, mais quatre cinquièmes des chômeurs sont actuellement à la recherche d'un emploi. En examinant ces 21 % de l'ensemble de l'échantillon, on

Figure 8 — Préférences futures en matière d'horaires de travail des personnes exerçant un emploi, des nouveaux venus sur le marché et des personnes souhaitant reprendre une activité



NB: Courbes lissées.

Figure 9 — Flexibilité des préférences exprimées par les jeunes entrants et les personnes souhaitant retravailler



constate que 40 % d'entre eux cherchent actuellement un emploi quelconque. Pour eux, le désir de prendre un travail rémunéré est une intention concrète et immédiate. Toutefois, en examinant les trois groupes de personnes qui souhaitent prendre ou reprendre une activité professionnelle dans les cinq années à venir, on s'aperçoit que la certitude de mener à bien cette intention est loin d'être générale.

Certitude de trouver du travail

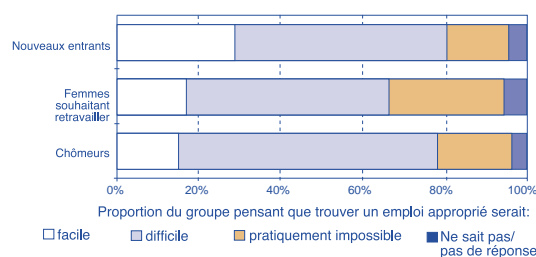
Seule une faible minorité de l'ensemble de l'échantillon (21 %) pense qu'il sera facile de trouver un emploi adapté. En outre, plus le groupe est actif actuellement dans sa recherche d'un emploi, moins il croit qu'il en trouvera un facilement, comme le montre la figure 10.

Paradoxalement, ce sont les jeunes entrants qui sont à la fois les moins actifs dans la recherche d'un emploi et les plus certains d'en trouver un. Près d'un tiers (28 %) d'entre eux pensent qu'il est facile de trouver un emploi approprié, tandis que 52 % considèrent cela comme étant difficile. Cette observation reflète l'optimisme et le manque d'expérience de ce groupe, mais aussi la disponibilité d'emplois du secteur des services (bien que de bas niveau et pas dans tous les pays) qui sont largement destinés aux jeunes.

On trouvera plus inquiétante la forte proportion de chômeurs qui pensent que trouver un emploi approprié est difficile: près des deux tiers d'entre eux (65 %) sont de cet avis, et près d'un cinquième croient que c'est pratiquement impossible.

On constate un schéma légèrement différent parmi les femmes qui cherchent à reprendre une activité: bien que, en général elles pensent aussi que trouver un emploi approprié est difficile, de l'avis d'une proportion très importante d'entre elles (28 %), c'est pratiquement impossible. Cette observation doit être corrélée avec le fait que seulement un quart des femmes désirant réintégrer la vie professionnelle ont des chances de prendre un emploi rémunéré dans le contexte prédominant actuel, c'est-à-dire un emploi à temps plein de plus de 35 heures par semaine.

Figure 10 — Certitude de trouver un emploi



Dans leur cas, contrairement aux chômeurs, la corrélation est moins liée à la durée de l'interruption de la vie professionnelle qu'à leurs préférences en faveur du travail à temps partiel.

Recherche d'informations et de conseils

Dans l'ensemble de l'échantillon, y compris parmi les répondants qui travaillent, seulement 20 % ont obtenu ou reçu des informations ou des conseils concernant la possibilité de prendre un emploi ou d'en changer au cours de l'année passée. Bien que l'on puisse s'attendre à ce que ce chiffre soit relativement faible chez les répondants qui exercent déjà une activité professionnelle et ne ressentent souvent peut-être qu'un intérêt passager pour un changement d'emploi, on pourrait penser qu'il serait bien plus élevé chez ceux qui désirent prendre ou reprendre une activité, même s'ils sont peu nombreux à rechercher actuellement un emploi. Au moment de l'entretien, bien plus que la majorité des femmes désirant reprendre une activité (55 %), les trois quarts des chômeurs (75 %), et la plupart des jeunes entrants (90 %) s'attendaient à avoir trouvé un emploi rémunéré au cours des cinq années à venir.

En fait, même parmi les chômeurs, dont 82 % cherchent actuellement un emploi, seulement 39 % affirment avoir cherché à obtenir ou avoir reçu des informations sur la manière de s'y prendre. Pour les femmes souhaitant retravailler et les jeunes entrants, ce chiffre est bien plus faible (20 % et 25 %, respectivement).

Implications sociales et politiques

Les déterminants des décisions des individus au niveau de l'offre concernant la participation au marché du travail sont complexes. Et si les considérations relatives sont également prises en compte (c'est-à-dire le type de qualifications et de compétences recherchées par les employeurs, le taux de création d'emplois, le type de nouveaux emplois, etc.) la situation devient encore plus compliquée. Sur le plan de l'offre, il existe deux perspectives importantes, qui se chevauchent: les circonstances spécifiques et immédiates des groupes cibles, choisis à cause de leur proximité du marché du travail, et les facteurs généraux et à plus long terme d'âge, de sexe et de situation familiale, qui influencent l'importance et le caractère de la participation de chaque individu au travail rémunéré, que ce soit dans le marché du travail, à proximité ou entièrement à l'extérieur.

Le premier enseignement que l'on peut tirer facilement de la première perspective est que, en général, hommes et femmes souhaitent prendre un emploi rémunéré dans un avenir proche.

Selon cette enquête, les contraintes les plus susceptibles de faire obstacle ou de limiter un tel transfert sont:

- l'écart entre le modèle actuellement prédominant d'horaires de travail et la préférence exprimée par les femmes souhaitant reprendre une activité pour le temps partiel à horaires substantiels;
- la persistance du chômage à long terme et le manque de compétences attrayantes dont souffrent les chômeurs.

Sans que, malheureusement, cela soit particulièrement aisé, il faudrait que les politiques soient conçues pour minimiser ces contraintes qui entravent l'efficacité de



l'offre de main-d'œuvre. Cela nécessite au moins trois types d'action, décrites ci-après.

1. Une approche plus flexible des possibilités et des souhaits relatifs à l'utilisation d'ensemble du temps à différentes étapes de la vie — pour les hommes et les femmes, les jeunes et les vieux. Cette recommandation s'applique tout d'abord spécifiquement aux désirs des femmes qui veulent reprendre une activité, à leur disponibilité réelle pour le travail (par exemple les questions de la garde de leurs enfants, du partage des obligations familiales, etc.), et à ce que le marché du travail peut offrir (par exemple des horaires de travail appropriés).
2. Des actions permanentes de lutte contre le chômage, par l'éducation, les politiques d'emploi public, la formation spécialisée et les plans de qualification.
3. Des services plus accessibles de conseil et d'assistance destinés aux nouveaux entrants et aux personnes qui souhaitent retravailler, les aidant à faire des choix plus éclairés et à trouver un emploi approprié.

Le second enseignement à tirer de l'enquête est qu'on constate un désir répandu de moins travailler, qui ne saurait s'expliquer facilement comme une préférence irréfléchie, ne tenant pas compte de la nécessité de gagner sa vie, ou comme la préférence exclusive de ceux qui se trouvent aux marges du travail rémunéré.

Dans ce cas, les impératifs politiques prennent deux dimensions.

1. Premièrement, inventer des mécanismes grâce auxquels ce souhait peut être exaucé à grande échelle sans diminuer la qualité des emplois et des carrières. Il semblerait que, actuellement, ceux-ci n'existent pas. Les règlements du travail ne font que limiter les horaires excessifs. Les dispositions des conventions collectives ne couvrent pas toute la main-d'œuvre; et les dispositions bilatérales qui existent entre des employeurs et employés particuliers semblent être réservées aux travailleurs les plus estimés et les mieux établis.
2. Deuxièmement, redistribuer les heures de travail ainsi libérées, et faire en sorte que les personnes actuellement exclues du marché du travail en deviennent les bénéficiaires directs et prioritaires. Dans ce cas aussi, il existe trop peu de mécanismes efficaces: l'aspiration aux gains de productivité a souvent absorbé de telles possibilités. Il est donc nécessaire d'élaborer des outils nouveaux et plus novateurs d'intervention positive sur le marché du travail, non seulement pour empêcher les horaires de travail excessifs, mais aussi pour promouvoir un choix individuel véritable — pour tout le monde et pas seulement pour ceux qui sont déjà dans la place.

A propos de l'enquête «Options d'emploi de l'avenir»

Cette enquête, exécutée par la Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail durant l'été et l'automne 1998, a été réalisée au moyen de 30 557 entretiens téléphoniques menés auprès de personnes de 16 à 64 ans dans tous les États membres de l'UE et de la Norvège. L'enquête a permis de recueillir des informations sur la situation actuelle et les préférences futures des personnes interrogées concernant l'emploi. Au moment des entretiens, 43 % (7 749 sur 17 908) de ces personnes ont exprimé le désir de ne pas travailler dans cinq ans. Ce groupe n'a pas été inclus dans l'analyse ultérieure. Au premier stade de l'analyse, quatre groupes cibles principaux ont été définis.

Les travailleurs possédant un emploi: personnes qui déclarent qu'elles exercent une activité professionnelle ou qui répondent «oui» quand on leur demande si elles ont travaillé la semaine passée (N = 12 649).

Les jeunes entrants: ceux qui en sont au début de leur carrière professionnelle et n'ont pas encore une grande expérience de la vie active (en raison de leurs études, par exemple) et qui ont moins de 30 ans (N = 3 932).

Les femmes souhaitant retravailler: les femmes qui veulent reprendre un travail rémunéré après une

interruption. Elles ont une expérience professionnelle et ont cessé leur activité il y a au moins un an. Une interruption plus brève n'est acceptée que si la personne interrogée a cessé son activité à cause d'une naissance ou parce qu'elle doit s'occuper d'une personne âgée, malade ou handicapée (N = 3 499).

Chômeurs: les personnes qui se déclarent au chômage (N = 2 537).

Définitions utilisées dans le texte:

temps partiel = moins de 35 heures par semaine (sauf mention contraire);

temps plein = 35 heures par semaine ou plus;

emploi temporaire = emploi non permanent (y compris contrats à durée déterminée et contrats d'agence intérimaire);

travailleurs indépendants = personnes qui se déclarent travailleur indépendant.

Ce document a été préparé par John Atkinson, de l'*Institute of Employment Studies, University of Sussex*, en collaboration avec Matthieu de Nanteuil, Mia Latta et Agnès Parent-Thirion, de la Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail.



PUBLICATIONS

Les publications de la Fondation sont en vente chez votre libraire ou auprès des agents de vente officiels de l'Union européenne ou de l'Office des publications officielles des Communautés européennes, L-2985, Luxembourg. Ces informations sont disponibles sur Internet (www.eur-op.eu.int). Lorsqu'aucun prix n'est spécifié, le document est gratuit et est disponible sur le site *web* de la Fondation (www.eurofound.ie/publications) ou en s'adressant à la Fondation.

1. **Le travail indépendant: un choix ou une nécessité?** (résumé)
EF/00/22
Disponible en ES, DA, DE, GR, EN, FR, IT, NL, PT, FI, SV.
2. **Le travail à temps complet ou à temps partiel: réalités et options** (résumé)
EF/00/21
Disponible en ES, DA, DE, GR, EN, FR, IT, NL, PT, FI, SV.
3. **Concilier obligations familiales et travail** (résumé)
EF/00/25
Disponible en ES, DA, DE, GR, EN, FR, IT, NL, PT, FI, SV.
4. **Options d'emploi et participation au marché du travail** (rapport)
EF/00/26
Disponible en DE, FR, EN.
5. **Les contraintes de temps et l'autonomie au travail dans l'Union européenne** (résumé)
EF/97/43
Disponible en ES, DA, DE, GR, EN, FR, IT, NL, PT, FI, SV.
6. **Le genre et les conditions de travail dans l'Union européenne** (résumé)
EF/97/59
Disponible en ES, DA, DE, GR, EN, FR, IT, NL, PT, FI, SV.
7. **Bulletin d'études européennes sur le temps — BEST**
Disponible en DE, EN, FR (deux numéros par an).
8. **Réduction de la durée du travail: étude bibliographique**
EF/98/11
Disponible en DE, EN, FR.
EUR 18
9. **Soutenir l'employabilité: guides de bonne pratique en matière de conseil professionnel et d'orientation**
EF/98/34
Disponible en ES, FR, IT, FI.
10. **La gestion d'effectifs vieillissants: guide de bonne pratique**
EF/98/65
Disponible en ES, DE, EN, FR, FI.
11. **La lutte contre les barrières de l'âge dans l'emploi: résumé de la recherche**
EF/97/18
Disponible en ES, DA, DE, EN, FR, IT, NL, PT, FI, SV.
12. **Linking welfare and work**
EF/98/53
Disponible en EN seulement

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES
Pour tout autre renseignement sur l'enquête «Options d'emploi de l'avenir», consulter le site *web* de la Fondation (<http://www.eurofound.ie>) ou contacter:
Dimitrios Politis
Information Liaison Officer
Tél. (353-1) 204 31 40
Fax (353-1) 282 64 56
E-mail: dmp@eurofound.ie

© Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail. Reproduction autorisée, sauf à des fins commerciales, moyennant mention de la source et envoi d'un exemplaire à la Fondation.

European Foundation for the Improvement of Living and Working Conditions
Wyattville Road, Loughlinstown, Dublin 18, Ireland
Tél. (353-1) 204 31 00
Fax (353-1) 282 64 56/282 42 09
E-mail: postmaster@eurofound.ie
EF/00/19/FR



OFFICE DES PUBLICATIONS OFFICIELLES
DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES
L-2985 Luxembourg

ISBN 92-828-9510-6



9 789282 895108